

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

## SEANCE DU MERCREDI 2 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le deux mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe (*pouvoir de*) - SAINT-JEAN Stéphanie - BRECHAULT Christian - HERVE Véronique - ABGRALL Mélanie – CUREAU Sabrina (*pouvoir de S. MOURIN*) - MASSON Nicolas – DINAND Christophe – GUILLAUT Pascal - OUVRARD Julie – YVON Danielle - BOUSSELIN Antoine.

EXCUSEE : MM. MOURIN Stéphanie (*pouvoir à S. CUREAU*).

ABSENT : M. LEBEAUPIN Christophe.

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

### ❶ VOTE DES SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS

Après avoir étudié les différentes demandes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

☞ HARMONIE SAINT LOUIS-----	1000 €
☞ EAFC EST ANJOU FOOTBALL CLUB -----	1000 €
☞ CLUB DES AMIS DE LA BUTTE : le club ne sollicite pas de subvention cette année	
☞ DO-IN LOISIRS ET CULTURE-----	200 €
☞ ANCIENS COMBATTANTS-----	300 €
☞ APE BLOU-NEUILLE : l'APE ne sollicite pas de subvention cette année.	
☞ A.D.M.R. -----	420 €
☞ F.N.A.T.H. -----	40 €
☞ LES RESTOS DU CŒUR -----	106 €

### ❷ TRAVAUX VOIRIE BOURG

Suite à une première analyse des devis pour les travaux d'aménagement du bourg, des compléments d'informations seront demandés pour la réfection des quatre places, salle des fêtes, route de Vernantes, place de la poste et de l'église. Concernant le trottoir route de Neuillé entre la place de la Mairie et la Bibliothèque, le conseil attend la rencontre avec l'ATD de Baugé pour valider les propositions d'aménagement dans son ensemble.

### ❸ ATD BAUGE

La rencontre avec l'ATD de Baugé aura lieu le mardi 10 mars. Plusieurs sujets seront à aborder : la zone 30 dans le bourg, marquage au sol, voir pour mettre des stops ou des chicane afin de sécuriser le bourg. Le problème d'accès au riverain de la D347 sera également de nouveau abordé.

### ❹ PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil décide d'organiser une réception pour le départ en retraite de l'employé communal Yves Albert. Le Conseil Municipal décide de voter une enveloppe pour prévoir l'achat d'un cadeau à son effet. La présentation du nouvel employé communal se fera le même jour.

### ❺ GARDERIE

Christophe BOIREAU fait le point sur l'évolution du personnel du SIUP à la garderie. Un nouveau contrat a été signé avec Mme Brigitte PERRAULT en remplacement de Laura ROUSSEAU qui a cessé ces fonctions et un prolongement du contrat de Sabrina LE JEUNE pour la surveillance de la cantine.

## ⑥ UKRAINE

Le conseil municipal se montre solidaire du peuple Ukrainien et va mettre en place des actions dans la commune pour les aider.

## ⑦ QUESTIONS DIVERSES

- Remerciements : la commune a reçu des remerciements de certains habitants suite à la distribution des colis aux personnes de plus de 70 ans.
- Bois : la commune possède quelques ares de bois. Une rencontre a eu lieu avec Alliance Forêt Bois pour faire des coupes raisonnées et de la plantation où cela est nécessaire.
- Fête des écoles : elle aura lieu le samedi 18 juin à Blou.
- CMJ : le conseil municipal des jeunes s'est réuni pour la première fois et a établi un programme de manifestations : nettoyage de la commune, chasse aux œufs à Pâques et la création d'une boîte à livres.
- Élections présidentielles : le conseil établit les permanences pour les élections présidentielles qui auront lieu les 10 et 17 avril 2022 de 8h00 à 19h00.

## ⑧ CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Mme Isabelle DEVEAUX et M. Guy BERTIN, conseillers départementaux, sont venus présentés aux élus les compétences du département et les différentes commissions sui d'un échange entre le conseil et les élus du département.

## ⑨ MAINE-ET-LOIRE HABITAT

Une rencontre a lieu le jeudi 3 mars pour une proposition d'opération sur le chemin du Boulevard à la demande de Maine et Loire Habitat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.